

Réunion du 4 avril 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Yves SUBLON

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2016/155 - Aires d'accueil des gens du voyage - 1341
Sdagv - Aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage en 2016

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer aux maîtres d'ouvrage ou gestionnaires d'aire d'accueil des gens du voyage les subventions suivantes :

- à la ville de Barr, une subvention prévisionnelle maximum de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Barr

- à la communauté de communes de Bischwiller et environs, une subvention prévisionnelle maximum de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bischwiller

- à la communauté de communes de la Région de Brumath, une subvention prévisionnelle maximum de 46 101,60 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Brumath

- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 18 440,64 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Eckbolsheim

- à la ville d'Erstein, une subvention prévisionnelle maximum de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein

- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 28 429,32 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Geispolsheim

- à la ville de Haguenau, une subvention prévisionnelle maximum de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Haguenau

- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 19 209 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Illkirch-Graffenstaden
- à la ville de Molsheim, une subvention prévisionnelle maximum de 23 050,80 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Molsheim
- à la ville de Mutzig, une subvention prévisionnelle maximum de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mutzig
- à la ville d'Obernai, une subvention prévisionnelle maximum de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Obernai
- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Ostwald-Lingolsheim
- à la communauté de communes de la Région de Saverne, une subvention prévisionnelle maximum de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saverne
- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Schiltigheim
- à la communauté de communes de Sélestat, une subvention prévisionnelle maximum de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Sélestat
- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 29 966,04 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Strasbourg-Rue de Dunkerque
- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 25 355,88 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Vendenheim
- à la commune de Wasselonne, une subvention prévisionnelle maximum de 11 525,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Wasselonne
- à l'Eurométropole, une subvention prévisionnelle maximum de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bischheim-Hoenheim-La Wantzenau.

Ces subventions seront versées pour moitié en 2016 après signature d'un avenant à la convention d'aide au fonctionnement ; le solde sera versé en 2017 après bilan, sur la base d'un prorata en fonction du coût effectif ressortant de ce bilan et de l'occupation effective des places.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160404-lmc199346-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/04/16